

Les hôpitaux lillois, citadelles du cléricisme ?

Soumis par Sylvia EVRARD
10-09-2005

LES HOPITAUX LILLOIS, CITADELLES DU CLERICALISME ? Avec trois mille lits, en 1905, la capacité hospitalière lilloise est la plus importante de la région Nord-Pas-de-Calais. Les sœurs de l'Enfant Jésus et surtout les Augustines desservent principalement l'hôpital Saint Sauveur, l'hôpital de la Charité et l'hospice général. Pourquoi, à l'heure de la Séparation des Eglises et de l'Etat, les religieuses hospitalières de la capitale des Flandres ont-elles été peu inquiétées ?

Après 1905, le conseil municipal, bien que républicain, n'a pas déclaré la guerre aux religieuses des hôpitaux. Il ne comporte pas de personnalités aussi déterminées qu'un Bourneville, qu'un Flayssières ou qu'un Bersez. Les cibles du conseil sont plutôt les sœurs de Saint Vincent de Paul qui prêchent, en tenant les dispensaires, la cause de l'enseignement congréganiste. Ce conseil municipal qui subventionne l'aide aux plus démunis, a réussi, non sans mal, à faire laïciser la moitié des dispensaires par le bureau de bienfaisance. Mais, pour ce qui est de la commission administrative des hospices de Lille, le rapport de force est tel que la lutte est presque perdue d'avance. Cette commission administrative comprend, en effet, le maire et deux autres élus mais le préfet nomme aussi quatre membres. Or, le financement des hôpitaux dépend davantage de l'Etat. Les administrateurs ont défendu les sœurs face aux attaques. Aussi, quand au cours du conseil municipal du 15 juin 1900, C. Debierre (par ailleurs franc-maçon), déclare : « Considérant que les congrégations religieuses sont devenues des foyers de propagande antirépublicaine et d'excitation à la guerre sociale, j'émet le vœu que les hôpitaux, les hospices et les bureaux de bienfaisance de Lille soient laïcisés », ce vœu reste pieux (le maire socialiste G. Delory ne le suit pas). En 1901, ce même C. Debierre met en cause directement la préfecture : « il me vint à l'esprit de faire supprimer ces emblèmes religieux. Nos adversaires ont simulé une grande émotion. [...] Cette émotion a gagné l'Administration des Hospices elle-même et là nous avons vu les délégués de M. le préfet du Nord — pardon, je me trompe — les représentants du parti clérical à Lille, nous avons vu ces délégués décider que j'avais commis un abus de pouvoir, que j'avais pris des mesures vexatoires et finalement décider qu'on rétablirait — que je le veuille ou pas — les emblèmes religieux dans l'hôpital de la Charité. ». En 1906, il échoue aussi dans sa volonté de voir supprimer le traitement des aumôniers des hôpitaux. Au moment des Inventaires, son projet fut rejeté par 21 voix contre 10. La position du préfet visiblement teintée de stratégie de « paix sociale » cache, à peine, des visées plus politiciennes. En 1903, le sous-préfet d'Hazebrouck conseille au préfet de temporiser car « aucun service de gardes malades n'est prévu pour le remplacement. Au surplus, il est à présumer que la municipalité, hostile à nos institutions se garderait bien, en cas de dissolution de cette congrégation d'organiser une œuvre charitable correspondante, de façon à pouvoir, exploiter auprès des classes pauvres une mesure qui les priverait de soins faciles et peu coûteux, j'estime qu'il y a lieu de surseoir à un refus d'autorisation jusqu'après les élections de 1904 ». L'impact des francs-maçons, souvent avancé dans le processus de laïcisation, est faible à Lille. En 1912, M. Piolaine, (« le plus anticlérical » des administrateurs), sous des prétextes d'hygiène, demande le remplacement d'une supérieure. Face à ces accusations, son collègue, M. Hennart, affirme qu'il votera contre le renvoi de la supérieure, car cela avait été décidé dans le seul but de faire revenir l'ancienne supérieure sœur Denise. M. Hennart ajoute qu'il « met au défi M. Piolaine de démentir qu'avec son tablier de franc-maçon, il ne doit pas aller se prosterner devant le nombril d'un Monseigneur pour obtenir le retour de l'ancienne supérieure ». A Lille, les francs-maçons apparaissent peu nombreux et contestés. En fait, l'influence maçonnique n'a pu être déterminante que dans quelques grandes villes, où des personnalités résolues ont œuvré pour réduire le clergé à l'impuissance. Ailleurs, leur échec se justifie par l'inadéquation de leurs idéaux à leurs actions. « Le secret, censé protéger les maçons de l'indiscrétion extérieure, n'est plus compris que comme un instrument détourné, et d'autant plus dangereux qu'il n'est pas connu, de s'approprier sans contrôle, les leviers de commande du pouvoir ». J. Lemaire, Franc-maçonnerie et laïcité en France et en Belgique (1870-1914 : le combat politique).

Parmi les explications, figure aussi la difficulté à recruter des infirmières laïques. La pénurie de servants est récurrente : travail sous-payé, extrême pénibilité en sont les causes principales. En 1879, les gages mensuels passent de 17 à 20 francs. Dix ans plus tard, un administrateur de l'hôpital Saint Sauveur constate : « Ce service est des plus ingrats et aucune servante laïque ne peut y rester ». Une sœur est redemandée. Les infirmiers sont aussi rappelés à l'ordre lorsqu'ils prodiguent des soins sans aménité ni douceur, qualités que cultivent les religieuses hospitalières. En 1910, Le traitement passe à 35 francs en fin de carrière. Mais le problème de recrutement persiste. Les justifications financières du maintien des religieuses sont loin d'être négligeables, d'autant plus que leur savoir faire est reconnu. Pour le remplacement des religieuses des services généraux, par un personnel laïc, une augmentation de 36% du coût est inévitable. Par ailleurs, l'arrêt des donations faites aux congrégations, est redouté par les administrateurs des hospices.

Enfin, la condition de la population lilloise justifierait, à elle seule, les fortes exigences en personnels soignants. La colère de V. Hugo est justifiée par la froideur de quelques chiffres apportés, notamment, dans les ouvrages de P. Pierrard et F.-P. Codaccioni : un espace à Saint Sauveur de 2400 m² de courettes « véritables écuries d'Augias ». Dans certaines rues, la quasi-totalité des décès concerne les moins de 40 ans. En 1900, à Lille, le taux de mortalité infantile (29,5%) est le plus élevé de toutes les villes françaises. Après Paris, c'est à Lille, que le nombre de décès dus à la tuberculose, est le plus alarmant. Ce triste bilan est aggravé par l'arrivée massive d'immigrants, attirés par l'emploi dans l'industrie en pleine effervescence. Les préoccupations sociales sont essentielles, dans

ce climat de misère inquiétante. D'après Le journal des sciences médicales, en 1884 : « Il faut, dans une ville comme Lille, où il y a 30 000 indigents (40 000 en 1910), pour chacun desquels on n'a pas en moyenne un sou par jour à dépenser pour les secours, arriver à les soulager, les calmer, les rendre patients, résignés, presque contents dans leur misère ». Pour l'élite conservatrice, les religieuses incarnent aussi les valeurs morales oubliées.

Mais la laïcisation est en marche et avec elle, la professionnalisation des soins. La raison n'est pas politique. Il s'agit de pallier la diminution du nombre des novices dans les congrégations. C'est la faculté libre de médecine qui organise en 1891 la première école tenue par les Frères Camilliens et en 1927 l'école d'infirmières des sœurs Augustines. L'école « école » des hospices et des hôpitaux de Lille offre, à partir de 1901, des cours du soir. L'école de la Ligue du Nord ouvre ses portes en 1919. Les premiers brevets de capacités sont délivrés dès 1922. Les religieuses s'adaptent sans difficulté à ces nouvelles exigences. Diplômées, elles sont d'ailleurs immédiatement employées par la commission des hospices qui les préfère aux infirmières laïques. La laïcisation ne se réalisera qu'après 1945, la crise des vocations se faisant de plus en plus criante pour toutes les communautés. En 1946, l'hospice général a déjà un personnel presque entièrement laïc : 21 laïcs pour 4 religieuses. La commission pense y avoir trouvé une solution en transférant certaines sœurs des services généraux aux soins. Les Augustines parviennent cependant à se maintenir. En 1971, elles sont 75 à Lille et à Seclin (dont 33 au CHRU). Le salariat, à leur demande, est accordé en 1972. Sœur Marie Michel, sera la dernière sœur qui travaillera au CHRU (elle prendra sa retraite en 1991). Actuellement, les Augustines sont une quarantaine dans le Nord. La moyenne d'âge est de près de soixante ans. Les vocations sont taries, mais la relève est assurée dans les missions, qu'elles ont créées en Afrique tout particulièrement.

Société française d'histoire des hôpitaux n°119-3/2005, p18-19